

## 32662 - La date de la prescription du pèlerinage à La Mecque

---

### La question

En quelle année le pèlerinage a-t-il été prescrit?

### La réponse détaillée

Louanges à Allah

Il y a une divergence de vues au sein des ulémas à propos de l'année au cours de laquelle le pèlerinage fut prescrit. Certains disent que c'est en l'an V, d'autres disent c'est en l'an VI ou en l'an IX ou en l'an X. Cela s'atteste dans la parole du Très Haut: **«Allah a prescrit le pèlerinage à La Maison à ceux qui en ont les moyens »** (Coran,3: 97) Ce verset affirme le caractère obligatoire du pèlerinage. Or il a été révélé en l'an des Délégations, c'est –à-dire à la fin de l'an IX ». Voir Zad al-Maad,3/595.

Allah le sait mieux

Allah est le garant de l'assistance